

Intervention de Michèle Fritsch sur le rapport 08.160 – Consultation sur la RD7

Monsieur le président, Cher(e)s collègues,

Le lancement de la concertation sur l'aménagement de la RD7 est évidemment positif, toutefois tout dépend des termes qui définissent cette concertation. En effet, la délibération que vous nous proposez aujourd'hui reste floue sur un certain nombre de points.

Tout d'abord il est évoqué une recherche de fluidité pour la circulation automobile afin d'accompagner le développement économique du Val de Seine. A quoi cela correspond-il sur le terrain ? À une 2x2 voies comme cela était souhaité pour le Conseil général ? Ou bien à une 2x 1,5 voie comme cela a été voté par le conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux et souhaité par les associations locales ? Quel est le maillage de transports prévus pour accompagner la réduction du nombre de voies et de voitures à terme ?

En effet, la réflexion sur cet aménagement ne doit pas se limiter uniquement au T2, mais devrait concerner l'ensemble des transports en commun. Il est important de valoriser les rapports intermodaux et en conséquence de poser une vision de cette route départementale à l'échelle régionale. Cela implique donc d'étudier le prolongement de ligne 12 du métro vers le RER C d'Issy-Ville et d'une interconnexion avec la rocade de métro rapide notée au SDRIF qui a vocation à relier dans le sud des Hauts-de-Seine les lignes 12,13, 9 et 10 avec le T2 et les lignes RER B et C.

Il ne s'agit donc pas de créer une nouvelle « autoroute » urbaine avec une 2x2 voies mais bien de réduire sur 2x1, 5 voies en favorisant une meilleure desserte en transports collectifs des communes concernées par le tracé de la RD7.

En conséquence des ces interrogations, nous nous abstiendrons sur ce rapport.